



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

28 mai 2020

Climatisation dans les CHSLD

Alors que le Québec connaît une semaine de chaleur record pour un mois de mai, le problème du manque de climatisation dans les CHSLD, qui existe depuis longtemps, refait surface. Bien que la situation se soit améliorée dans les dernières années, une grande majorité de chambres demeurent toujours sans climatisation. En contexte de pandémie, cette situation pourrait s'avérer extrêmement problématique.

En 2013, l'AQRP avait mené une enquête sur l'état de la climatisation dans les CHSLD, révélant qu'un peu moins de 8 % des chambres étaient climatisées par l'établissement, et que 82 % des centres d'hébergement étaient munis d'au moins une salle commune climatisée. En 2019, afin de vérifier la progression de la situation six ans plus tard, l'Association a envoyé des demandes d'accès à l'information à l'ensemble des CISSS et CIUSSS de la province. Sur les 22 CISSS et CIUSSS, 15 ont fait parvenir des données à l'AQRP. En date du 1^{er} mai 2019, 24 % des chambres des centres d'hébergement publics étaient climatisées par l'établissement, et près de 95 % des CHSLD disposaient d'au moins une salle commune climatisée, soit respectivement une hausse de 16 et de 13 points de pourcentage par rapport aux données de 2013.

Nous le savons, les personnes particulièrement vulnérables aux risques associés à la chaleur accablante sont les personnes âgées, les personnes souffrant de troubles cognitifs ou de santé mentale et les personnes atteintes d'une maladie chronique ; en d'autres mots, une grande partie des résidents des CHSLD. La chaleur intense est également problématique pour le personnel soignant déjà débordé par la surcharge actuelle de travail.

La plupart des CHSLD utilisent une aire commune climatisée et les résidents doivent se déplacer de leurs chambres vers cette aire commune. Dans le contexte actuel, cela peut constituer un risque de propagation de la COVID-19. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) mentionne que les centres devront également prendre en considération une évaluation des risques et des bénéfices de l'installation des appareils puisque ceux-ci peuvent contribuer à la propagation de COVID-19. Rappelons que le D^r Arruda croit que les bénéfices de l'utilisation de ces appareils sont plus grands que les inconvénients possibles.

Initialement prévu en juin, le gouvernement Legault a annoncé qu'il devance le plan d'installation de climatiseurs et de zones fraîches dans les CHSLD afin de faire face à la canicule qui frappe actuellement la province. L'AQRP salue cette décision et suivra de très près le déploiement de ce plan. Le premier ministre a également rappelé le projet de maisons des aînés où (notamment) toutes les chambres seront climatisées. Or, ces maisons ne seront pas construites avant quelques années et ce ne sont pas tous les aînés qui y auront accès. Il est donc primordial de rénover et climatiser les CHSLD actuels, et ce, le plus rapidement possible. Le temps presse !

Articles intéressants à ce sujet :

[Climatisation des CHSLD : du travail à faire, selon les retraités du secteur public](#)

[Chaleur et aînés : un « très grand défi » sous le soleil](#)

[La canicule force Québec à devancer ses plans de climatisation des CHSLD](#)

[Canicule : feu vert à l'ajout de climatiseurs en CHSLD](#)

[With early heat wave, lack of air conditioning in Quebec nursing homes a concern](#)
